

VOS RECHERCHES

Vous pouvez utiliser les postes informatiques.
Plusieurs entrées sont possibles :

- Auteur
- Titre
- Sujet

Classement des livres

(classement identique pour les deux étages)

Les romans sont classés par ordre alphabétique d'auteur, sous la lettre **R.** comme *Roman*

Exemple : Victor HUGO = **R**
HUG

Les documentaires sont classés en 10 domaines :

Documentaire Homme et Société

100 = philosophie
200 = religion
300 = sciences sociales

Documentaire Sciences et Techniques

000 = généralités
500 = sciences pures
600 = sciences appliquées

Documentaire Arts et Loisirs

700 = arts

Documentaire Langue et Littérature

400 = linguistique
800 = littérature

Documentaire le Monde d'Hier et d'Aujourd'hui

900 = histoire – géographie

SI VOUS NE TROUVEZ PAS UN DOCUMENT

Si le document fait partie du fonds de la bibliothèque, mais est actuellement sorti, vous pouvez le réserver.

Il reste à votre disposition pendant 8 jours. Passé ce délai, il n'est plus réservé.

Si la bibliothèque ne le possède pas, vous pouvez en demander la réservation à la Médiathèque Départementale ou en suggérer l'acquisition en notant ses références les plus complètes possibles sur le cahier de suggestion.

**Dans tous les cas, le personnel de la bibliothèque est là pour vous aider dans vos recherches et recueillir vos suggestions.
N'hésitez pas à faire appel à lui.**

Horaires d'ouverture au public

Mercredi : 10h00 à 12h30 15h00 à 18h30
Samedi : 10h00 à 12h30

Les livres de la bibliothèque sont la propriété de tous, ménagez-les, respectez le délai de prêt.

TARIFS 2018/2019

Abonnements annuels

- | | |
|-----------------------------------|---------|
| • Demandeurs d'emploi | Gratuit |
| • Etudiants de moins de 26 ans | Gratuit |
| • Abonnement individuel samoisien | 7 € |
| • Abonnement couple samoisien | 12 € |
| • Abonnement individuel extérieur | 9 € |
| • Abonnement couple extérieur | 14 € |

Règlement par chèque uniquement
à l'ordre du Trésor public

Commune de Samois-sur-Seine
77920

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lo Duca

en réseau avec la Médiathèque Départementale

GUIDE DU LECTEUR

Nous sommes heureux de vous accueillir à la
bibliothèque Lo Duca de
Samois-sur-Seine.

La bibliothèque est un service public chargé de
contribuer à la promotion de la lecture, des loisirs, de
l'information et de l'activité culturelle.

Elle est ouverte à tous.

2 rue Gambetta
☎ 01.60.74.58.55.
✉ biblioloUCA@wanadoo.fr

La consultation sur place des documents est gratuite.

L'accès aux rayons est libre.

Tout usager peut consulter les dictionnaires et ouvrages de référence, les livres et les périodiques mis à la disposition du public.

Pour pouvoir emprunter, une inscription est indispensable.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Remplir une fiche d'inscription et fournir :

- Une pièce d'identité,
- Un justificatif de domicile récent,
- Une autorisation parentale pour les mineurs,
- Pour les demandeurs d'emploi : la carte d'inscription à POLE EMPLOI,
- Pour les étudiants de moins de 26 ans : la carte d'étudiant ou l'attestation de scolarité.

Une carte de lecteur vous est délivrée au moment de l'inscription : elle est annuelle et strictement personnelle.

LES DIFFÉRENTS ABONNEMENTS

La carte adulte permet d'emprunter des documents dans les deux sections : adulte et jeunesse.

La carte jeunesse permet aux jeunes de moins de 14 ans d'emprunter des documents dans l'espace jeunesse situé au 1^{er} étage.

Les enfants de **moins de 8 ans** doivent être accompagnés.

VOUS POUVEZ EMPRUNTER

- 4 documents au maximum pour une durée de 4 semaines (dont 2 DVD par foyer pour 2 semaines).
- Les revues et les livres portant une signalisation spéciale (usuels) sont exclus du prêt.

Il suffit de présenter les documents à l'accueil avec votre carte de lecteur.

VOUS POUVEZ TRAVAILLER SUR PLACE

Un espace de travail est mis à la disposition de tous au 1^{er} étage, ainsi qu'un photocopieur (0,15 € l'unité en format A4 uniquement). Il est exclusivement destiné à faciliter le travail de recherche.

RETOUR DES DOCUMENTS

Ils doivent être remis à l'accueil, pour que leur retour soit enregistré et vérifié.

Ne les rangez pas directement dans les rayons.

PROLONGATION DE PRET

Chaque document devra être impérativement rendu dans les délais.

Il est possible de demander une seule prolongation du délai de prêt.

PÉNALITÉS

Pénalités de retard après relance par mail : 0,50 € par carte après 7 jours de retard. Augmentation de 0,50 € par semaine supplémentaire.

LIVRES DÉTÉRIORÉS OU PERDUS

Tout adhérent est responsable des documents qu'il emprunte. Il lui appartient de vérifier et faire constater les dégradations survenues. A défaut de l'avoir fait, il est présumé responsable de toute dégradation manifeste.

Si un document est abîmé, veuillez le signaler dès son retour.

N'essayez pas de le réparer vous-même : nous disposons d'un matériel spécifique.

En cas de perte ou de détérioration grave d'un document, l'adhérent devra le remplacer. Une indemnité de 25 € sera demandée quand son remplacement à l'identique n'est plus possible.

Le règlement complet est affiché à la bibliothèque.

Toute inscription équivaut à son acceptation.